



ACADÉMIE
DE STRASBOURG

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Livrets du CIEPAS

La classe
de terminale
de bac pro

La classe de terminale de bac pro

INTRODUCTION

La classe de terminale de baccalauréat professionnel a été réorganisée depuis la rentrée scolaire 2024 sur le fondement de l'arrêté du 22 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 21 novembre 2018 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel. Ce dernier étant lui-même modifié depuis la rentrée 2025 par l'arrêté du 27 octobre 2025. Celui-ci modifie par ailleurs la grille horaire de l'ensemble du cursus pour les élèves sous statut scolaire des établissements publics et privés sous contrat.

L'objectif est de :

- renforcer l'employabilité de ceux qui souhaitent s'insérer directement après le baccalauréat, et ainsi améliorer les taux d'accès à l'emploi post-diplôme ;
- mieux préparer ceux qui souhaitent poursuivre leurs études et améliorer leur réussite.

Afin d'atteindre ces objectifs, un parcours personnalisé est proposé aux élèves en fin d'année scolaire de terminale professionnelle :

- un parcours de préparation à l'insertion professionnelle ;
- un parcours de préparation à la poursuite d'études



MISSION

Construire collectivement la fin du cycle de formation du baccalauréat professionnel



ACTION

Définir et proposer des contenus d'enseignement ou/et de formation en entreprises en lien avec les projets individuels des élèves



Parcours de préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études supérieures

Arrêté du 27 octobre 2025

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052572482>

Note de service du 18 décembre 2025

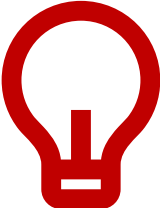

<https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo48/MENE2535318N>

Ressources Eduscol

<https://eduscol.education.fr/3215/le-parcours-personnalise-en-terminale-professionnelle>

Bloc A


La formation diplômante

Période concernée	Thématiques abordées	Points d'attention	Leviers d'action / Perspectives
 <p>Bloc A <i>Tronc Commun de septembre à fin mai environ (24 semaines de cours, 6 semaines de PFMP, 2 semaines d'examens)</i></p>	<p>« Soutien au parcours » (Accompagnement au choix d'orientation) 36 h annuelles réparties sur 24 semaines (ventilation proposée par l'établissement)</p>	<p>Amener les élèves à finaliser leur choix pour anticiper la répartition du Bloc B (parcours personnalisé)</p> <p>Identifier les acteurs enseignants, DDFPT, RBDE, extérieurs à l'établissement, ...</p> <p>Utiliser la fiche de dialogue avec la famille</p>	<p>Réfléchir et mettre en place une stratégie de pédagogie personnalisée</p> <p>Travailler sur les compétences à s'orienter et psychosociales</p> <p>Méditer sur une éducation au choix</p> <p>Regrouper, éventuellement, des heures sur quelques périodes stratégiques</p>
	<p>Organisation des PFMP (6 semaines)</p> 	<p>Programmer au plus tard la dernière période de PFMP avant les vacances de printemps (ne pas empiéter sur les 2 semaines d'examens)</p> <p>Sécabilité possible</p> <p>Mais pas en-dessous de 3 semaines</p> <p>Toujours planifier l'organisation des CCF</p>	<p>Privilégier les PFMP des élèves de seconde et de première avant la période consacrée au parcours personnalisé (Bloc B)</p> <p>Coconstruire une stratégie concertée inter établissement quand c'est possible</p> <p>Repenser l'organisation des CCF en travaillant les parcours de formation (avec les corps d'inspection)</p>

Calendrier Examen Session 2026 - <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/baccalaureat-brevet-cap-parcoursup-le-calendrier-2026-341384>


Bloc B

Préparation à la poursuite d'études

Période concernée	Thématiques abordées	Points d'attention	Leviers d'action / Perspectives
 <p><u>Bloc B</u> Parcours personnalisé 4 semaines</p>	<p>Préparation à la poursuite d'études</p> <p>Télécharger la fiche Quatre semaines dédiées : préparation poursuite d'études</p>	<p>Identifier des modules d'enseignements en lien avec le type de formations supérieures envisagées</p> <p>Anticiper des temps de préparation et d'organisation des modules dès la fin de l'année N-1 (au plus tard fin semestre 1)</p> <p>Réorganiser les EDT des personnels concernés par ces classes</p> <p>Composer des nouveaux groupes classes</p> <p>Point d'attention sur les cumuls d'activités</p> <p>Vérifier la disponibilité des enseignants (Examens, UFA, GRETA...)</p> <p>Accompagner le module Autonomie sous la forme d'une classe inversée</p> <p>Assurer la continuité de formation des apprentis en public mixé</p>	<p>Mettre en œuvre une pédagogie adaptée/différenciée</p> <p>Renforcer l'EG et perfectionner en PRO, Envisager l'intervention des enseignants de BTS...</p> <p>Identifier le nombre d'élèves pour anticiper l'organisation des modules poursuite d'études</p> <p>Prévoir une pré-inscription aux modules poursuite d'études</p> <p>Envisager l'existence d'un troisième groupe pour les entrants-sortants temporaires</p> <p>Voir note de service pour l'organisation de ce parcours notamment les 5 heures d'autonomie</p>

Bloc B

Préparation à l'insertion professionnelle

Période	Thématiques abordées	Points d'attention	Leviers d'action / Perspectives
<p><u>Bloc B</u> Parcours personnalisé 4 semaines</p> 	<p>Préparation à l'insertion professionnelle Télécharger la fiche Quatre semaines dédiées : préparation insertion professionnelle</p>	<p>Les retards de PFMP ne peuvent pas être comblés durant cette période</p> <p>Période non certificative</p> <p>Organisation des calendriers de PFMP pour les élèves de 2nde et 1^{ère}</p> <p>Période de préparation aux dernières épreuves du Bac Pro</p> <p>Les élèves restent sous la responsabilité de l'établissement</p> <p>Assurer la continuité de formation des apprentis en public mixé</p>	<p>Maintenir le lien avec l'entreprise</p> <p>Assurer la traçabilité de la PFMP (convention, annexe pédagogique, attestation...)</p> <p>Valoriser dans le bulletin la ou les périodes effectuées</p> <p>Appliquer les règles habituelles de suivi de PFMP</p> <p>Attribuer les visites en entreprise à l'ensemble des enseignants (toutes disciplines et spécialités confondues)</p> <p>Se concerter avec les établissements proposant les mêmes formations</p> <p>Prévoir un temps d'accueil des élèves dans le cadre de la préparation aux épreuves d'oral de projet (À mentionner dans la convention)</p> <p>Envisager l'existence d'un troisième groupe pour les entrants-sortants temporaires</p>